

Actualités juridiques et fiscales

#donation	#droits de mutation	#Plus-Value Immobilière (PVI)	#Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER)	#vente immobilière	#TVA immobilière	#actualités
-----------	---------------------	-------------------------------	---	--------------------	------------------	-------------

Référence : FIS-19694-995.007.507

Durée : 1 jour

Prix : Connectez-vous pour connaître le prix

Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, nous sommes en mesure de vous accueillir, n'hésitez pas à nous contacter à info@coform.fr, nous étudierons ensemble vos besoins.

Description

Pour la deuxième année consécutive, la loi de finances arrive tardivement avec son lot de nouveautés. De plus, l'ordonnance du 17 décembre 2025, recodifiant la TVA dans le CIBS, va bouleverser certaines habitudes.

Malgré l'absence de réformes législatives, les nouveautés jurisprudentielles en droit de la famille, droit immobilier et droit des affaires ne manquent pas. Elles sont susceptibles d'affecter la pratique notariale au quotidien.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, l'auditeur saura :

- Appréhender les principales conséquences de la recodification de la TVA dans le CIBS
- Appréhender des confirmations jurisprudentielles en matière de donation
- Déceler de nouveaux pièges en matière de vente immobilière

Programme de la formation



Programme de formation

Partie I : Actualités fiscales

- I. Plus-values des particuliers**
- II. Revenus fonciers et locations meublées**
- III. TVA**
- IV. Imposition des bénéfices**
- V. Droits de mutation**
- VI. Autres taxes**

Partie II : Actualités juridiques

I. Droit de la Famille

- A. Droit international privé
- B. Donation
- C. PACS / concubinage
- D. Indivision
- E. Incapacité

II. Droit immobilier

- A. Vente immobilière
- B. Diagnostics
- C. Indivision forcée
- D. Autorisation d'urbanisme
- E. Loyers et clause d'indexation
- F. SAFER

III. Droit des affaires

A. Sociétés et nullité

B. Bail commercial

Pour qui ?

Personnes concernées par la formation :

Notaire, Collaborateur rédacteur.

Pré-requis :

Aucun prérequis.

Les points forts de la formation

- Analyse détaillée des nouveaux textes législatifs en matière fiscale
- Appréciation de la portée de la jurisprudence récente en droit immobilier, droit de la famille et droit des affaires

Les moyens pédagogiques

- Support pédagogique
- PowerPoint

Évaluation des acquis

Tout au long de la formation, des évaluations formatives sont mises en œuvre afin de :

- suivre la progression de l'apprenant ;
- renforcer les apprentissages par le biais de retours réguliers ;
- ajuster les modalités pédagogiques si nécessaire (remédiation, approfondissement, etc.).

À l'issue de la formation, une évaluation sommative est réalisée afin de valider les acquis par rapport aux objectifs visés. Elle permet de :

- mesurer objectivement le niveau de maîtrise atteint ;
- attester des compétences acquises à travers un livrable, une certification, une grille de positionnement ou un test final.



Programme de formation

Pourquoi choisir cette formation

- 1455 questions écrites sur 2025
- 14426 questions orales en 2025